

	<p>CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES 2023-2027</p> <p>BULLETIN D'ADHÉSION POUR LES COLLECTIVITES EMPLOYANT DES AGENTS IRCANTEC</p>
---	---

(Le présent bulletin dûment complété et signé par l'autorité permettra d'établir la convention d'adhésion au contrat d'assurance groupe).

La Collectivité :..... représenté(e) par son Maire/ Président, en vertu d'une décision du Conseil Municipal en date du :..... l'autorisant à signer les contrats d'assurance, ou en vertu d'une délibération n°.....dul'autorisation à signer le contrat d'assurance groupe statutaire,

Souhaite adhérer à compter du 1^{er} 2023, au contrat d'assurance groupe statutaire 2023-2027 proposé par WTW / CNP Assurances pour une durée de cinq ans, souscrit par le CDG06 pour le compte des collectivités employant des agents affiliés à l'IRCANTEC pour la part complémentaire de la sécurité sociale leur incombant, aux conditions suivantes :

DESIGNATION DES RISQUES	AGENTS IRCANTEC
<p>Souscription à l'ensemble des risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accident du travail - Maladie professionnelle (indemnités journalières uniquement) - Grave maladie - Maternité – Adoption - Maladie ordinaire avec application d'une franchise de : <li style="padding-left: 20px;">• 10 jours par arrêt en MO <li style="padding-left: 20px;">• 15 jours par arrêt en MO 	<p>Taux de cotisation quel que soit le nombre d'heures effectuées</p> <p style="text-align: right;"><input type="checkbox"/> 1.30 %</p> <p style="text-align: right;"><input type="checkbox"/> 1.15 %</p>

Effectif Ircantec au 31/12/2022 :.....

Base de calcul des cotisations et de remboursements (cochez les cases) :

- Traitement indiciaire brut et la nouvelle bonification indiciaire*
- Supplément Familial*
- Indemnité de résidence*
- Toutes autres indemnités ou primes à l'exclusion de celles ayant le caractère de remboursement de frais*
- Charges patronales évaluées forfaitairement à 40%*

La collectivité s'engage par rapport aux conditions ci-dessus énoncées à adresser au Centre de Gestion les appels et recouvrements de cotisations correspondants.

Pour la Collectivité de
L'Autorité Territoriale